

Mesdames, Messieurs,

Sur la période du 20 au 26 août, ont été réalisés environ 3,8 millions de tests antigéniques, et plus de 130 000 autotests supervisés.

Ces résultats démontrent votre forte mobilisation dans la lutte contre la Covid-19 et votre implication au quotidien auprès des patients.

Nous rappelons votre responsabilité dans la qualité des données saisies et de la bonne utilisation des systèmes informatiques mis à votre disposition afin de collecter dans SI-DEP les résultats des tests antigéniques COVID-19. La bonne utilisation des systèmes d'informations permet d'assurer la remise des résultats aux patients et d'authentifier ces derniers.

**Nous vous rappelons également que l'enregistrement des résultats des tests antigéniques et autotests réalisés sous supervision peut se faire par le professionnel de santé via le portail SI-DEP dédié : [portail-sidep.aphp.fr](http://portail-sidep.aphp.fr).**

Pour les tests antigéniques uniquement, l'enregistrement peut aussi se faire par l'intermédiaire de **logiciels compatibles avec SI-DEP** dont vous trouverez la liste ci-dessous actualisée au 26 août 2021 :

- éOS (Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme),
- Ordoclic (Ordoclik'),
- Pharmacovid (Pharmasoft SAS),
- Fastcovid (SIL-LAB),
- Bimedoc (Bimedoc),
- Magenet (MagentineHealthcare),
- Izymeet (ITEKCOM),
- Libheros (Lib-heros SAS),
- RDV by QuizCoach (Quiz Coach),
- VALWIN Pharma (VALWIN)

Cette liste de logiciels compatibles avec SI-DEP sera actualisée en fonction des autorisations délivrées par la Direction générale de la santé, et reste disponible au lien suivant:

<https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/professionnels-de-sante/article/enregistrement-des-resultats-de-tests-antigeniques-dans-si-dep>

**Le recours à tout logiciel ne figurant pas sur cette liste doit être proscrit.**

Vous retrouverez le présent message sur le [site du ministère](#).

Nous vous remercions vivement pour votre engagement.

**Maurice-Pierre PLANEL**  
Directeur général adjoint de la santé